

Il faut savoir qu'au passé les moyens dont disposaient la police scientifique n'étaient pas aussi développés qu'aujourd'hui. La police technique et scientifique s'est profondément transformée durant ces vingt dernières années:

- Les témoignages et les aveux ne permettent plus d'emporter la conviction du magistrat ou des jurés qui se remettent de plus en plus à une expertise de la police technique et scientifique.
- Ce qui pouvait ressembler à de la fiction est devenu réalité. Par exemple, aujourd'hui, les «experts» peuvent révéler des traces de sang effacées grâce à du *Luminol*; identifier un criminel avec une trace d'oreille; dater une mort avec des insectes ou encore identifier un criminel avec une fibre capillaire plus de vingt ans après les faits....
- Les connaissances techniques et fondamentales n'ont cessé de s'accroître en biologie, en physique et en chimie. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne cessent d'évoluer.

Ces avancées permettront d'enrichir les connaissances de la police scientifique. Elle se doit de s'adapter, de progresser au même rythme.

Nous avons décidé de prendre comme exemple l'affaire du petit Grégory car le travail des enquêteurs a été une «quintessence de tout ce qu'il ne faut pas faire». «A l'époque» les scènes de crimes étaient moins protégées par rapport à aujourd'hui. De plus, l'émotion de la découverte du corps d'un enfant a attiré toutes les attentions des journalistes qui venaient voir ce qu'il se passait sans tenir compte de la réalité des milieux.

Voici un résumé de l'affaire du petit Grégory:

C'est dans les eaux de la Vologne que Gregory Villemin est jeté vivement le 16 octobre 1984. Le corps du petit garçon est repêché quelques heures plus tard. Son bonnet est rabattu sur ses yeux, ses pieds et ses mains sont rattachés avec des cordelettes; Gregory est le fils unique de Jean-Marie et Christine Villemin, couple dont la réussite attise les jalousies de leur famille. Le jour du meurtre une lettre anonyme est envoyée au couple. L'auteur qui se réjouit de la mort de l'enfant harcèle la famille depuis des mois. Pour les enquêteurs le corbeau (surnom qu'il se donne) est le meurtrier.

Au mois de novembre Bernard Larroche un cousin de Jean-Marie Villemin est arrêté et inculqué. Son écriture pourrait correspondre à celle du corbeau et surtout sa belle sœur Murielle Bolle assure au juge d'instruction qu'elle l'a vu seul avec Gregory le jour du meurtre (Un juge d'instruction très bavard avec les médias). Murielle retourne voir le juge et se rétracte. Christine et Jean-Marie Villemin, eux, sont persuadés de la culpabilité de Bernard Larroche. Mais il est finalement libéré. Deux mois plus tard il est abattu par Jean-Marie.

Les soupçons convergent désormais vers Christine Villemin. En juillet 1985 elle est inculpée du meurtre de son propre fils. Huit ans plus tard elle bénéficiera d'un non-lieu (impossibilité absolue mathématiquement qu'elle soit coupable). Depuis des analyses d'ADN ont été effectuées sur des cellules mais les résultats n'ont permis aucun avancé dans l'enquête. Trente ans plus tard le dossier n'est toujours pas clos.

Concernant cet affaire, très peu de constatations sont réalisées sur le lieu du crime; les gendarmes oublient de relever les traces de pneus près de la rivière et de nombreux prélèvements mal collectés s'avéreront inutilisables; aucun périmètre de sécurité n'est installé; les lieux sont piétinés par des journalistes qui détruisent de précieux indices; lors de l'autopsie l'eau dans les poumons de l'enfant n'est pas analysée, on ne saura donc jamais si Grégory a été tué avant d'être jeté dans la rivière ou s'il est mort noyé.

Cet affaire s'avère non élucidé probablement à cause des fautes commises et aux manques de moyens... peut-on parler ainsi d'un crime parfait?

